

Demande de renseignements AEMO

Par **Momo94**, le **24/10/2023** à **11:46**

Bonjour suite à une aemo prononcé nous avons fait appel et la cour a annulé la mesure de placement demandé et l'aemo mais à notre demande à prononcé que la mesure devait aller jusqu'à son terme mais en milieu ouvert. Les éducateurs ont dépassé la date et à ce jour leur rapport n'a toujours pas été envoyé à madame la juge dépassant ainsi le délai ordonné par la cour d'appel. Que puis-je faire en droit de faire annuler la future décision d'un nouveau jugement qu'elle soit mes droits et recours s'il vous plaît. Dans l'attente et vous remerciant par avance je vous prie d'accepter mes salutations distinguées cordialement